



Déclaration préalable au CTSD du 4 septembre 2014

A notre dernière rencontre fin juin, nous nous accordions autour de cette table pour dire que les décisions concernant les rythmes scolaires pour les communes encore indécises comme Belfort devenaient urgentes car les parents et les enseignants devaient pouvoir organiser la rentrée. Nous pensions donc que le feuilleton belfortain était terminé avec l'envoi, in extremis par vos services, de l'arrêté qui fixait les horaires pour les écoles du département. Quelle ne fut donc pas notre surprise et notre mécontentement d'apprendre au 20 août que vous accédiez à la demande de modification des horaires de certaines écoles de Belfort, formulée par le maire. Nous avons déjà pu vérifier, hélas, que les payeurs sont souvent les décideurs mais les parents comme les enseignants qui avaient déjà préparé la rentrée dans la précipitation, ne méritaient-ils pas plus de considération de votre part ? Ainsi vous vous rendez complice du jeu politique de la municipalité belfortaine qui instrumentalise la réforme des rythmes dans un rapport de force gauche/droite dont les élèves, les enseignants, les parents paient les pots cassés.

Concernant la carte scolaire pour le 1er degré, nous sommes inquiets de la situation du département puisque les moyens ETP abondés par 10 contractuels temps plein ne suffiront pas à couvrir les besoins et notamment les moyens de remplacements déjà amputés par des postes pris à l'année. Nous déplorons que le ministère n'ait pas permis à notre département, le plus sinistré de l'académie, un recrutement plus important sur la liste complémentaire. Vous proposez ce jour, dans les documents préparatoires, des ouvertures qui ne feront pas débat car évidentes au regard des effectifs mais quels moyens humains allez-vous mettre en face ? Et la situation reste tendue encore pour d'autres écoles dans lesquelles vous n'ouvrirez sans doute pas, faute de moyens.

Alors certes il y avait un enseignant devant chaque classe du département, mais le recours aux contractuels, la fragilité de notre système de remplacements qui très vite mettra en péril le fonctionnement des écoles, la formation continue ne peuvent satisfaire la FSU qui continue de revendiquer qu'« enseigner est un métier qui s'apprend », que les conditions d'apprentissage des élèves dépendent aussi des conditions de travail des enseignants.

Alors que le soir de la rentrée, Monsieur le Recteur était interrogé à la télévision sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'équilibre entre écoles publiques et privées, niant toute corrélation directe entre par exemple la hausse de 7% des effectifs du privé sur Besançon et le maintien de la semaine de 4 jours dans ce même enseignement privé, nous vous demandons des indicateurs chiffrés sur l'évolution des effectifs des écoles privées dans notre département qui pourraient nous montrer le contraire. Notre gouvernement a refusé de se prononcer jusque là sur la question, le fera-t-il enfin à la lecture de ces chiffres ?

